



## SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le lundi 30 août 2021 à 17 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents:                    Monsieur le conseiller Sylvain Légaré, président  
   Monsieur le conseiller Yvon Bussières, vice-président

   Monsieur le maire Régis Labeaume

   Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Anne Corriveau	Patrick Paquet
Alicia Despins	Jean Rousseau
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Jérémie Ernould	Dominique Tanguay
Jean-François Gosselin	Suzanne Verreault
Pierre-Luc Lachance	Steeve Verret
Stevens Mélançon	Émilie Villeneuve
Michelle Morin-Doyle	Patrick Voyer
Rémy Normand	

Sont également présents:    Monsieur Luc Monty, directeur général  
   Me Julien Lefrançois, assistant-greffier  
   Me Anne-Laure Pelletier, assistante-greffière substitut

Est absente:                        Madame la conseillère Geneviève Hamelin

### **Ouverture de la séance**

---

À 17 heures, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient sans la présence du public, et ce, conformément aux arrêtés ministériels et aux décrets du gouvernement concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la *COVID-19*.

## **CV-2021-0768 Adoption de l'ordre du jour**

---

Dans le contexte des mesures sanitaires prescrites en raison de la pandémie de la *COVID-19*, les membres du conseil ont accepté de remplacer les périodes de questions des citoyens prévues à l'article 32 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, par des périodes de questions des citoyens reçues par courriel.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

## **CV-2021-0769 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la ville tenue le 5 juillet 2021**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,

appuyée par madame la conseillère Dominique Tanguay,

il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la ville tenue le 5 juillet 2021, tel que rédigé.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

## **Rapport de monsieur le maire Régis Labeaume sur les décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 7 juillet 2021 et dépôt du procès-verbal**

---

Monsieur le maire Régis Labeaume fait rapport des décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Québec tenue le 7 juillet 2021 et dépose le procès-verbal.

## **Communications écrites au conseil**

---

- Dépôt des listes de contrats pour le mois de mars 2021, en vertu de l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19) (référence AP2021-589);
- Dépôt des listes de contrats pour le mois d'avril 2021, en vertu de l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19) (référence AP2021-590);
- Dépôt des listes de contrats pour le mois de mai 2021, en vertu de l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19) (référence AP2021-591);

- Dépôt des listes de contrats pour le mois de juin 2021, en vertu de l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c C-19) (référence AP2021-614);
- Dépôt, par monsieur le conseiller Rémy Normand, d'une réponse à une question posée par monsieur le conseiller Patrick Paquet, lors de la séance du 5 juillet 2021, relative à la *Vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 6 018 006 du cadastre du Québec, situé dans le Parc technologique du Québec métropolitain, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche – Arrondissement des Rivières*;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, d'une lettre adressée au *Conseil du patrimoine religieux du Québec* en date du 13 août 2021;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, d'un *Avis de proposition déposé lors de la séance du conseil de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou en date du 16 août 2021*, relatif à l'église du Très-Saint-Sacrement;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, d'une réponse à une question posée par monsieur le conseiller Jean Rousseau, lors de la séance du 5 juillet 2021, relative à l'*Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de pièces pour chenillettes à trottoir Prinoth et excavatrices Doosan (Dossier 75124)*;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, d'un document intitulé *Étude économique et financière sur l'évolution de l'industrie du déneigement - Juin 2021*, et ses deux annexes;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, d'un document intitulé *Bilan de la saison de déneigement 2020-2021 - Août 2021*;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Jérémie Ernould, d'un document intitulé *Politique de viabilité hivernale - À Québec, on vit l'hiver! - Bilan de la première saison 2021-2021 - Août 2021*;
- Dépôt, par monsieur le conseiller Steeve Verret, d'une réponse à une question posée par monsieur le conseiller Jean-François Gosselin, lors de la séance du 5 juillet 2021, relative à l'*Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'achat de billets de spectacle, pour la réalisation du programme Guichet Ouvert*;
- Dépôt, par monsieur le maire Régis Labeaume, d'un document intitulé *La gestion de la pandémie par la Ville de Québec*;
- Dépôt, par monsieur le maire Régis Labeaume, d'un document intitulé *Suivi des demandes d'aide financière d'urgence - Rapport du 27 août 2021*.

#### **Matière nécessitant une consultation publique**

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

## **Première partie de la période d'intervention générale des membres du conseil**

---

Une période d'intervention générale, d'une durée de 90 minutes, est tenue à l'intention des membres du conseil.

Monsieur le conseiller Yvon Bussièrès dépose un document intitulé *L'Église Très-Saint-Sacrement doit être protégée!*.

## **Première période de questions des citoyens**

---

Une période de questions des citoyennes et citoyens reçues par courriel est tenue pour une durée de 35 minutes.

## **Avis de proposition**

---

### **Nouvel avis de proposition**

---

Monsieur le conseiller Jean-François Gosselin dépose un avis de proposition relatif au processus décisionnel ayant mené à l'identification du projet de revitalisation pour le *Colisée*.

Monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance dépose un avis de proposition relatif aux critères d'évaluation, à l'analyse des coûts d'entretien, des estimations des coûts bénéfiques et au processus décisionnel ayant mené à l'identification du projet de revitalisation pour le *Colisée*.

Conformément à l'article 71 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, les textes des avis de proposition sont référés au comité exécutif pour avis et rapport à la prochaine séance ordinaire du conseil de la ville.

## **Rapport du comité exécutif sur les avis de proposition**

---

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

## **Proposition sans préavis**

---

**CV-2021-0770 Félicitations aux athlètes de la région de Québec qui ont représenté notre pays lors des *Jeux Olympiques de Tokyo 2020***

---

Attendu que les *Jeux Olympiques* d'été se sont tenus du 23 juillet au 8 août 2021 à Tokyo;

Attendu qu'il est important de souligner la performance des athlètes canadiens qui ont récolté un impressionnant total de 24 médailles lors de ces Jeux, dont 7 d'or, 6 d'argent et 11 de bronze;

Attendu que les athlètes Évelyne Viens, Gabrielle Carle, Félix Auger–Aliassime, Katerine Savard, Antoine Valois–Fortier, Karen Paquin, Andréanne Langlois, Cédric Fofana, Lauriane Genest, Pierre–Luc Poulin, Tammara Thibeault, Andrée–Anne Côté et Mathieu Bilodeau sont originaires de la grande région de Québec;

Attendu que parmi ces athlètes, Lauriane Genest a récolté une médaille de bronze au keirin (cyclisme sur piste), tandis qu'Évelyne Viens (une ancienne des *Diabes Rouges* de La Haute-Saint-Charles) et Gabrielle Carle ont remporté la médaille d'or au soccer féminin, lors de la grande finale contre la Suède;

Attendu que nos athlètes ont dû s'entraîner pendant plusieurs années afin de pouvoir participer à ces jeux d'été, et qu'ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes;

En conséquence, sur la proposition de monsieur le conseiller Steeve Verret,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu que les membres du conseil de la ville félicitent les athlètes de la grande région de Québec qui ont fièrement représenté notre pays, lors des *Jeux Olympiques de Tokyo 2020*, et les encouragent dans leurs futurs objectifs sportifs et/ou professionnels.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0771 Hommage à monsieur Arthur Aron et sincères condoléances à sa famille et ses proches**

---

Attendu que le 15 août 2021, nous apprenions avec regret le décès de monsieur Arthur Aron;

Attendu que cet homme aux mille projets a été conseiller en investissement chez *Nesbitt Burns*, guide touristique, homme d'affaires, artiste et président du conseil d'administration de la Rue du Trésor;

Attendu que monsieur Arthur Aron a démontré tout au long de sa vie un engagement fort dans sa communauté, comme le démontre sa contribution à titre de membre du conseil d'administration de *Voice of English–Speaking Québec* (VEQ) pendant de nombreuses années, ainsi que son implication de longue date en tant que membre du conseil d'administration et président du cimetière *Beth Israel*;

Attendu que de toutes ses contributions, on peut certainement qualifier d'extraordinaire celle qu'il a portée depuis près de quatre décennies à l'Association des Artistes de la Rue du Trésor, et qui a fait de lui une figure marquante du monde touristique et artistique du Vieux-Québec;

Attendu que toujours prêt à offrir de bons conseils, monsieur Arthur Aron démontrait un intérêt sincère envers les autres;

Attendu que nous nous souviendrons de monsieur Arthur Aron comme un homme chaleureux, engagé envers sa communauté et pour son apport remarquable à la ville de Québec;

En conséquence, sur la proposition de madame la conseillère Michelle-Morin Doyle,

appuyée par madame la conseillère Alicia Despins,

il est résolu que les membres du conseil de la ville offrent leurs plus sincères condoléances à la famille de monsieur Arthur Aron, à sa compagne madame Martine Déry, ainsi qu'à sa soeur madame Arlene Aron.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

## **Rapports du comité exécutif**

---

## **Matières relevant de la compétence du conseil de la ville**

---

### **CV-2021-0772 Démarche de participation publique sur les quartiers de la Canardière - PA2021-123 (Ra-2291)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu :

- 1° d'autoriser le lancement d'une démarche de collecte des besoins pour les quartiers de la Canardière;
- 2° de mandater madame Marie-Josée Savard, vice-présidente du comité exécutif, responsable de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine, pour mener les mesures de participation publique prévues.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0773 Entente entre la Ville de Québec et l'Institut Canadien de Québec, relative au versement d'une somme pour l'acquisition, au nom de la Ville, de documents nécessaires au fonctionnement des bibliothèques municipales pour l'année 2021 (Dossier 53222) - AP2021-584 (CT-2545317) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Institut Canadien de Québec*, relative au versement d'une somme de 2 197 000 \$ (taxes nettes) pour l'acquisition, au nom de la Ville, de documents nécessaires au fonctionnement des bibliothèques municipales pour l'année 2021, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice du Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales et le greffier à signer cette même entente.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0774 Avenant numéro 1 au contrat de services signé le 14 juillet 2021 entre la Ville de Québec et La Société du Centre des congrès de Québec, pour l'organisation du Congrès mondial de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (Dossier 74788) - AP2021-659 (Ra-2293)**

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Elle mentionne la nature générale de son intérêt dans le dossier.

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Michelle Morin-Doyle,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant numéro 1 au contrat de services signé le 14 juillet 2021 entre la Ville de Québec et *La Société du Centre des congrès de Québec*, relativement à la modification de la date de tenue du *Congrès mondial de l'Organisation des villes du patrimoine mondial*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0775** **Ajout budgétaire et affectation au projet lié au soutien à la *Mesure d'aide au démarrage des productions cinématographiques et télévisuelles*, au *Guichet d'accueil* ainsi qu'au *Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées* - **BE2021-048** (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'autoriser l'ajout budgétaire au montant de 265 000 \$ et son affectation au projet lié au soutien à la *Mesure d'aide au démarrage des productions cinématographiques et télévisuelles*, au *Guichet d'accueil* ainsi qu'au *Soutien à la production de longs métrages et de séries télévisées*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0776** **Dénomination d'une place publique – District électoral de Maizerets–Lairer – Arrondissement de La Cité–Limoilou - **CU2021-062** (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu de dénommer la place publique identifiée sur le plan repère joint au sommaire décisionnel, par le toponyme suivant : *Goglus*, place des.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0777** **Modification d'un nom de parc – District électoral de Neufchâtel–Lebourgneuf – Arrondissement Les Rivières - **CU2021-066** (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Paquet,

il est résolu d'autoriser la tenue d'une consultation publique pour modifier le nom du *parc Prévert* – District électoral de Neufchâtel–Lebourgneuf – Arrondissement Les Rivières, suivant la proposition de *Loisirs Lebourgneuf* et du *Conseil de quartier de Neufchâtel Est–Lebourgneuf*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité



**CV-2021-0778** **Dénomination de deux bassins de rétention existants – Arrondissement Les Rivières - CU2021-067 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Paquet,

il est résolu de dénommer officiellement les deux bassins de rétention identifiés sur les plans repères joints au sommaire décisionnel :

- *Calcaire-1*, bassin de rétention du;
- *Calcaire-2*, bassin de rétention du.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0779** **Contrat de cession de biens entre la Ville de Québec et *DimOnOff inc.*, relatif à l'acquisition de têtes de luminaire installées sur les lampadaires de la rue Saint-Joseph, entre les rues Saint-Dominique et Dorchester - DE2021-833 (CT-DE2021-833) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser la conclusion du contrat de cession de biens entre la Ville de Québec et *DimOnOff inc.*, relatif à l'acquisition de 50 têtes de luminaire installées sur les lampadaires de la rue Saint-Joseph, entre les rues Saint-Dominique et Dorchester, pour la somme de 1 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit contrat joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0780** **Entente entre la Ville de Québec et l'*Administration portuaire de Québec*, relative à la gestion du stationnement Saint-André – Arrondissement La Cité-Limoilou - DE2021-845 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu :

- 1° d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'*Administration portuaire de Québec*, relative à la gestion du stationnement Saint-André, pour la location d'espaces de stationnement sur une partie des lots 1 212 747 et 1 315 214 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, débutant rétroactivement le 1<sup>er</sup> mai 2020, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel, et conditionnellement à l'obtention d'un décret d'autorisation du gouvernement du Québec, en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30). Cette entente pourra ensuite

être renouvelée annuellement, jusqu'à ce que la Ville soit en mesure d'exploiter par elle-même ses espaces de stationnement, ou sous réserve d'une indication contraire de l'une des parties;

- 2° de demander au gouvernement du Québec d'adopter un décret d'autorisation relatif à ladite entente, selon les dispositions de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30).

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0781** **Annulation de l'appel public de propositions n° 50301 relatif à la vente d'un immeuble, connu et désigné comme étant le lot 5 812 721 du cadastre du Québec – Affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble situé en bordure de l'avenue Royale, connu et désigné comme étant le lot 5 812 721 du cadastre du Québec, et vente de ce lot – Arrondissement de Beauport - DE2021-861 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu :

- 1° d'annuler l'appel public de propositions n° 50301 relatif à la vente d'un immeuble sis en bordure de l'avenue Royale, connu et désigné comme étant le lot 5 812 721 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;
- 2° d'autoriser l'affectation au domaine privé de la Ville d'un immeuble sis en bordure de l'avenue Royale, connu et désigné comme étant le lot 5 812 721 dudit cadastre, d'une superficie de 1989,6 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan dudit lot joint à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel;
- 3° d'autoriser la vente d'un immeuble en bordure de l'avenue Royale, connu et désigné comme étant le lot 5 812 721 du même cadastre, d'une superficie de 1989,6 mètres carrés, à 9440-7335 Québec inc., pour une somme de 287 000 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite offre d'achat jointe audit sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0782** **Vente d'un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 5 903 688 du cadastre du Québec, situé dans le parc industriel de Val-Bélair, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - DE2021-891 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu d'autoriser la vente d'un immeuble situé dans le parc industriel de Val-Bélair, connu et désigné comme étant une partie du lot 5 903 688 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie

approximative de 4 028,6 mètres carrés, à 13103994 Canada inc., pour une somme de 303 555,01 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussières, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Patrick Paquet, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve et Patrick Voyer.

A voté contre : monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance.

En faveur : 18      Contre : 1

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

**CV-2021-0783** **Appropriation d'une somme additionnelle à même l'excédent de fonctionnement non affecté de proximité, afin de permettre le paiement des taxes nettes requises sur le dépôt provisionnel nécessaire à la publication de l'avis de transfert de propriété relié à l'expropriation d'un immeuble sis au 1, Grande Allée Est, connu et désigné comme étant le lot 1 213 118 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2021-910 (CT-DE2021-910) — (Ra-2293)**

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'approprier une somme additionnelle de 44 688 \$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté de proximité, afin de permettre le paiement des taxes nettes requises sur le dépôt provisionnel nécessaire à la publication de l'avis de transfert de propriété relié à l'expropriation d'un immeuble sis au 1, Grande Allée Est, connu et désigné comme étant le lot 1 213 118 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0784** **Modification de la résolution CV-2021-0530 – Modification à l'offre d'achat entre la Ville de Québec et Hydro-Québec, relativement à l'acquisition d'un immeuble sis en bordure de la 41<sup>e</sup> Rue Ouest, connu et désigné comme étant les lots 6 120 539, 1 288 999, 1 289 001, 1 288 998, 1 289 000, 1 037 212, 1 051 895, 1 051 894, 1 051 788, 1 051 893 et 1 037 211 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2021-921 (Modifie CV-2021-0530) (CT-2549066) — (Ra-2293)**

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu :

- 1° de modifier la résolution CV-2021-0530 du 7 juin 2021, afin de remplacer le paragraphe 8 par le suivant : « d'approprier une somme de 6 824 188,50 \$, à même l'excédent de fonctionnement non affecté de proximité, afin de permettre l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble situé en bordure de la 41<sup>e</sup> Rue Ouest, connu et désigné comme étant les lots 6 120 539, 1 288 999, 1 289 001, 1 288 998, 1 289 000, 1 037 212, 1 051 895, 1 051 894, 1 051 788, 1 051 893 et 1 037 211 du même cadastre »;
- 2° d'autoriser la conclusion de la modification à l'offre d'achat entre la Ville de Québec et *Hydro-Québec* en vertu de la résolution CV-2021-0530 du 7 juin 2021, relativement à l'acquisition d'un immeuble sis en bordure de la 41<sup>e</sup> Rue Ouest, connu et désigné comme étant les lots 6 120 539, 1 288 999, 1 289 001, 1 288 998, 1 289 000, 1 037 212, 1 051 895, 1 051 894, 1 051 788, 1 051 893 et 1 037 211 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite modification à l'offre d'achat jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0785** **Extinction de certaines servitudes réelles et perpétuelles en faveur du Fonds de placement immobilier Cominar, consenties à la Ville de Québec, publiées sous le numéro 1 538 669, sur une partie du lot 6 359 815 du cadastre du Québec – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - DE2021-947 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° de renoncer, en tant que propriétaire du fonds dominant, aux servitudes établies aux termes des paragraphes (6), (7), (16) et (17) de l'article 9 de l'acte de servitudes, dont copie est publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, sous le numéro 1 538 669, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au consentement à l'extinction de certaines servitudes joint au sommaire décisionnel, pour un montant de 600 000 \$, plus les taxes applicables;
- 2° de consentir, en tant que propriétaire du fonds dominant, à l'extinction des servitudes établies aux termes des paragraphes (6), (7), (16) et (17) de l'article 9 dudit acte de servitudes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit consentement à l'extinction de certaines servitudes joint audit sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0786** **Subvention discrétionnaire à Centraide - DG2021-025 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu de verser une subvention de 185 000 \$ à *Centraide* pour la campagne 2021, soit 150 000 \$ à titre de don corporatif, 25 000 \$ à titre de contribution au *Fonds d'impact Essentiel* et 10 000 \$ pour la participation au programme de leadership *Chargés partenaires Centraide*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0787 Adhésion de la Ville de Québec à la Déclaration d'Édimbourg, en faveur du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 - DG2021-026 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Suzanne Verreault,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :

- 1° de confirmer officiellement l'adhésion de la Ville de Québec à la *Déclaration d'Édimbourg*, dans le contexte du dépôt de la *Stratégie de développement durable* de la Ville de Québec ainsi que de son *Plan de transition et d'action climatique*;
- 2° d'autoriser la directrice générale adjointe de la qualité de vie urbaine à soumettre une demande officielle d'adhésion à la *Déclaration d'Édimbourg*, et ce, au nom du maire de Québec et à profiter de cet événement pour diffuser l'information dans les médias.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0788 Nomination d'assistants-trésoriers pour les arrondissements - FN2021-042 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de nommer, à titre d'assistants-trésoriers pour les arrondissements, en remplacement de madame Isabelle Dubois et de messieurs Claude Lirette et Richard Sévigny, les personnes suivantes :

- Monsieur Alain Perron pour l'Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- Madame Marie-Pierre Raymond pour l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge;
- Monsieur Stephan Bugay pour les arrondissements de Beauport et de Charlesbourg.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0789** **Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15006Cc*, R.V.Q. 3010, autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite, et autorisation de la procédure référendaire adaptée aux mesures sanitaires applicables - **GT2021-252** (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu :

- 1° d'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 15006Cc*, R.V.Q. 3010;
- 2° de demander l'opinion du conseil de quartier de Saint-Sauveur relativement à ce projet de modification;
- 3° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public et d'autoriser, le cas échéant, la poursuite de la procédure référendaire en apportant les adaptations autorisées par les décrets et arrêtés du gouvernement concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0790** **Approbation du projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 12031Mc et 12049Cc*, R.V.Q. 3022, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - **GT2021-279** (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu :

- 1° d'approuver le projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 12031Mc et 12049Cc*, R.V.Q. 3022;
- 2° de demander l'opinion du conseil de quartier de Saint-Sauveur relativement à ce projet de modification;
- 3° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0791** **Modification au calendrier 2021 des séances du conseil de la ville, concernant la séance ordinaire du mois de septembre - GA2021-011 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de modifier le calendrier 2021 des séances ordinaires du conseil de la ville, pour déplacer la séance prévue le 20 septembre au 21 septembre 2021 à 17 heures.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0792** **Autorisation au conseil de l'Arrondissement de Beauport – Engagement de crédit relatif aux avenants aux ententes signées le 20 juillet 2020 entre la Ville de Québec et la *Maison des jeunes de Beauport Est* et *TRIP Jeunesse Beauport*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire pour les années 2021 et 2022, afin de soutenir leurs activités - LS2021-123 (CT2546173) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu d'autoriser, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes :

- 1° le conseil de l'Arrondissement de Beauport à engager le crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'avenant à l'entente triennale signée le 20 juillet 2020 entre la Ville de Québec et la *Maison des jeunes de Beauport Est*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire de 5 737,50 \$ pour les années 2021 et 2022, afin de soutenir ses activités, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° le conseil de l'Arrondissement de Beauport à engager le crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'avenant à l'entente triennale signée le 20 juillet 2020 entre la Ville de Québec et *TRIP Jeunesse Beauport*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire de 9 150 \$ pour les années 2021 et 2022, afin de soutenir ses activités, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint audit sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0793** **Avenant à l'entente signée le 23 février 2021 entre la Ville de Québec et *Accès-Loisirs Québec*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire pour les années 2021, 2022 et 2023, afin de soutenir son offre de service - LS2021-131 (CT-2549324) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant à l'entente signée le 23 février 2021 entre la Ville de Québec et *Accès–Loisirs Québec*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire de 9 975 \$ pour les années 2021, 2022 et 2023, afin de soutenir son offre de service, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0794** **Autorisation au conseil de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles – Engagement de crédit relatif à l'avenant à l'entente signée le 24 avril 2019 entre la Ville de Québec et *Le Piolet*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire pour l'année 2021, afin de soutenir ses activités - LS2021-138 (CT-2552856, CT-2552858) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par monsieur le conseiller Raymond Dion,

il est résolu d'autoriser le conseil de l'Arrondissement de La Haute–Saint–Charles à engager le crédit de la Ville, relativement à la conclusion de l'avenant à l'entente signée le 24 avril 2019 entre la Ville de Québec et *Le Piolet*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire de 6 750 \$ pour l'année 2021, afin de soutenir ses activités, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0795** **Avenant à l'entente signée le 30 septembre 2020 entre la Ville de Québec et *Jeunes musiciens du monde*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire pour les années 2021 et 2022, afin de soutenir ses activités - LS2021-146 (CT-2553602) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Émilie Villeneuve,

appuyée par madame la conseillère Alicia Despins,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'avenant à l'entente signée le 30 septembre 2020 entre la Ville de Québec et *Jeunes musiciens du monde*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire de 45 000 \$ pour les années 2021 et 2022, afin de soutenir ses activités, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité



**CV-2021-0796** **Fin des procédures d'adoption du Règlement sur la réalisation d'un centre de gestion et de stockage de données numériques sur une partie du lot 1 944 261 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2970 - PA2021-137 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par madame la conseillère Dominique Tanguay,

il est résolu de mettre fin aux procédures d'adoption du *Règlement sur la réalisation d'un centre de gestion et de stockage de données numériques sur une partie du lot 1 944 261 du cadastre du Québec, R.V.Q. 2970.*

Monsieur le conseiller Jérémie Ernould demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussières, Anne Corriveau, Alicia Despins, Jérémie Ernould, Jean-François Gosselin, Pierre-Luc Lachance, Stevens Mélançon, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Patrick Paquet, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve et Patrick Voyer.

Ont voté contre : Aucun membre du conseil.

En faveur : 18    Contre : 0

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand, les membres du conseil acceptent à l'unanimité que les sommaires RH2021-608, RH2021-609, RH2021-610 et RH2021-611 soient soumis en bloc pour adoption

**CV-2021-0797** **Désignation d'un membre au comité de retraite du Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec - RH2021-608 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de nommer madame Lamia Rarrbo, conseillère en pratiques de gestion du Service des finances, à titre de représentante désignée de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite du personnel professionnel de la Ville de Québec*, à compter du 30 août 2021 jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0798 Désignation d'un membre au comité de retraite du *Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec* - RH2021-609 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de nommer madame Lamia Rarrbo, conseillère en pratiques de gestion du Service des finances, à titre de représentante désignée de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec*, à compter du 30 août 2021 jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0799 Désignation d'un membre au comité de retraite du *Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec* - RH2021-610 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de désigner madame Marie Pouliot, conseillère–cadre du Service des finances, à titre de représentante désignée de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des cadres de la Ville de Québec*, à compter du 30 août 2021 jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0800 Désignation d'un membre au comité de retraite du *Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec* - RH2021-611 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de nommer madame Marie Pouliot, conseillère–cadre du Service des finances, à titre de représentante désignée de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des fonctionnaires de la Ville de Québec*, à compter du 30 août 2021 jusqu'au 25 février 2023.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0801** **Contrat entre la Ville de Québec et *Studio Nord-Est*, relatif à la fourniture de biens ou de services liés au domaine artistique et culturel, dans le cadre de l'appel de projets *Autres projets originaux*, pour le projet *A travers les murs*, pour la présentation de quatre projections d'animations graphiques dans les rues de Saint-Roch (Dossier 76292) - AP2021-695 (CT-2554781) — (Ra-2294)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,  
appuyée par monsieur le conseiller Pierre-Luc Lachance,

il est résolu d'autoriser :

- 1° la conclusion du contrat entre la Ville de Québec et *Studio Nord-Est*, relatif à la fourniture de biens ou de services liés au domaine artistique et culturel, dans le cadre de l'appel de projets *Autres projets originaux*, pour le projet *A travers les murs*, pour la présentation de quatre projections d'animations graphiques dans les rues de Saint-Roch, du 16 septembre au 14 octobre 2021, pour une somme de 271 895 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat joint au sommaire décisionnel;
- 2° la directrice générale adjointe à signer ce même contrat.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0802** **Prise d'acte du dépôt du *Rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable* - IN2021-019 (Ra-2294)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Steeve Verret,  
appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de prendre acte du dépôt du *Rapport 2020 sur la gestion de l'eau potable*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Matières à soumettre au conseil d'agglomération**

---

**CV-2021-0803** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption de la *Stratégie de développement durable*, du *Plan de transition et d'action climatique 2021–2025* et des orientations stratégiques solidaires - DG2021-021 (Ra-2290)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,  
appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption :

- 1° de la *Stratégie de développement durable* de la Ville de Québec;
- 2° du *Plan de transition et d'action climatique 2021–2025*;
- 3° des orientations stratégiques solidaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0804** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte du document intitulé *Bilan 2015–2020 et chantiers 2021–2025 de la Vision de l'arbre – Place aux arbres* - PA2021-131 (Ra-2290)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, la prise d'acte du document intitulé *Bilan 2015–2020 et chantiers 2021–2025 de la Vision de l'arbre – Place aux arbres*, joint au sommaire décisionnel, et d'en autoriser la diffusion.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le président Sylvain Légaré quitte temporairement son siège et monsieur le vice-président Yvon Bussièrès le remplace à la présidence, conformément à l'article 26 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722. Il est 20 h 11.

**CV-2021-0805** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de collaboration entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec (ministre des Transports du Québec), relative à la préparation et la réalisation des travaux requis dans le cadre du projet de reconstruction des structures du chemin des Quatre-Bourgeois surplombant l'autoroute Henri-IV (Dossier 75940) - AP2021-537 (CT-2544367) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente de collaboration entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec (ministre des Transports du Québec), relative à la préparation et la réalisation des travaux requis dans le cadre du projet de reconstruction des structures du chemin des Quatre-Bourgeois surplombant l'autoroute Henri-IV, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;

2° l'approbation de la dépense estimée à 15 250 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) pour la portion des travaux qui incombent à la Ville.

Monsieur le conseiller Rémy Normand demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Pierre-Luc Lachance, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve et Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon et Patrick Paquet.

En faveur : 15      Contre : 3

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

**CV-2021-0806** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la collecte et le traitement des bouteilles de propane accumulées dans les écocentres – Lot 1 (Appel d'offres public 75623) - AP2021-560 (CT-2546644) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Service d'échange RapidGaz inc.*, du contrat pour la collecte et le traitement des bouteilles de propane accumulées dans les écocentres – Lot 1, de la date d'adjudication au 30 juin 2024, pour une somme estimée à 176 354,40 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75623 et à sa soumission du 17 mai 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0807** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture d'articles de sécurité (Appel d'offres public 75791) - AP2021-603 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Confian inc. – PSB Sécurité*, du contrat pour la fourniture d'articles de sécurité, du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2023, pour une somme estimée

à 294 995,10 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75791 et aux prix unitaires de sa soumission du 19 juillet 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0808 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de matériel de premiers soins (Appel d'offres public 75983) - AP2021-604 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Secourisme – PME Québec inc.* (SPMÉDICAL), du contrat pour la fourniture de matériel de premiers soins, du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2023, pour une somme estimée à 90 975,24 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75983 et aux prix unitaires de sa soumission du 21 juillet 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0809 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour des travaux d'entrepreneur électricien spécialisé en entretien de réseaux de moyenne et haute tension électrique (Appel d'offres public 75868) - AP2021-605 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *MDL Énergie inc.*, du contrat pour des travaux d'entrepreneur électricien spécialisé en entretien de réseaux de moyenne et haute tension électrique, du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2023, pour une somme estimée à 217 880 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75868 et aux prix unitaires de sa soumission du 21 juillet 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 et 2023 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0810** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour le déneigement de certaines rues de la Ville de Québec – Contrats débutant en 2021 (Appel d'offres public 75485) - **AP2021-620** (CT-2550740, CT-2550823, CT-2550832, CT-2550930, CT-2550936, CT-2550956) — (Ra-2293)

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour le déneigement de certaines rues de la Ville de Québec - Contrats débutant en 2021, du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 avril 2024, conformément à la demande publique de soumissions 75485 et à leurs soumissions respectives des 6 et 7 juillet 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes :

- Zone C0011 : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 1 882 464,30 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone C0029 : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 1 816 668,45 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone C0043 : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 2 348 388,30 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone C0068 : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 3 526 815,57 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone C0114 : *Les Entreprises P.E.B. ltée*, pour une somme de 1 820 455,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Zone C0214 : *Récupération Tersol inc.*, pour une somme de 1 946 875,05 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0811** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Créneau Aliments Santé*, relative aux services professionnels et techniques pour la gestion et l'entretien ménager des installations de *Mycélium*, propriété de la Ville de Québec, en lien avec la *Vision entrepreneuriale Québec 2026* (Dossier 76135) - **AP2021-626** (CT-AP2021-626) — (Ra-2293)

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Jérémie Ernould,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Créneau Aliments Santé*, relative aux services professionnels et techniques pour la gestion et l'entretien ménager des installations de *Mycélium*, propriété de la Ville de Québec, en lien avec la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour une somme de 150 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;

- 2° l'autorisation à la directrice d'*ExpoCité* et au président d'*ExpoCité* de signer ladite entente;
- 3° l'appropriation d'un montant maximal de 157 482 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation des services décrits dans ladite entente.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0812** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat de services de soutien et de maintenance pour le logiciel *Csoft* et l'application *HydroWeb* pour l'année 2022 (Dossier 42040) - AP2021-636 (CT-2549353) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du renouvellement du contrat adjugé à *Tetra Tech QI inc.*, pour des services de soutien et de maintenance pour le logiciel *Csoft* et l'application *HydroWeb* pour l'année 2022, pour une somme de 174 290 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées à son offre de service du 25 juin 2021 jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0813** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines *VIP* pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 (Dossier 42418) - AP2021-645 (CT-2550126) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement du contrat adjugé à *DLGL Bureau d'affaires ltée*, pour la maintenance et le soutien à l'utilisation du progiciel de paie et de gestion des ressources humaines *VIP*, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, conformément à sa proposition et selon la répartition suivante, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2022 par les autorités compétentes :

- Maintenance du progiciel : 153 909,44 \$ (plus TPS et TVQ applicables);



- *T.S.O. (Transfert Support Opérationnel)* : 96 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables);
- Soutien à la production : 152 400 \$ (plus TPS et TVQ applicables).

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0814** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'abrogation de la résolution CA-2021-0205 et l'adjudication d'un contrat pour le transport des digestats déshydratés (Appel d'offres public 74910) - AP2021-651 (CT-2530682) — (Ra-2293)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'abrogation de la résolution CA-2021-0205 du 21 avril 2021;
- 2° l'adjudication, à *Transport Serro inc.*, du contrat pour le transport des digestats déshydratés, du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 31 octobre 2026, pour une somme estimée à 6 562 812,79 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 74910 et aux prix unitaires de sa soumission révisée du 7 juillet 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2026 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0815** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour le remplacement de l'outil de reconnaissance vocale (Appel d'offres public 75794) - AP2021-653 (CT-2552044) — (Ra-2293)

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *INCOTEL-iSQ inc.*, du contrat pour le remplacement de l'outil de reconnaissance vocale, de la date d'adjudication au 31 décembre 2024, pour une somme estimée à 164 942,75 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 75794 et aux prix unitaires de sa soumission révisée du 28 juillet 2021, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2022 à 2024 par les autorités compétentes.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0816** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Canam Ponts Canada inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision Entrepreneuriale Québec 2026* et la convention de financement entre la Ville de Québec et *Canam Ponts Canada inc.*, relative à l'octroi d'un financement, dans le cadre du *Fonds local d'investissement* pour réaliser le *Projet de modernisation et virage 4.0 : centre d'excellence en découpe de plaques d'acier* - **DE2021-020** (CT-DE2021-020) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 500 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du *Projet de modernisation et virage 4.0 : centre d'excellence en découpe de plaques d'acier*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Canam Ponts Canada inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 500 000 \$, dans le cadre du volet *Projets majeurs* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 3° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le *Fonds local d'investissement*, pour la réalisation du *Projet de modernisation et virage 4.0 : centre d'excellence en découpe de plaques d'acier*;
- 4° l'autorisation de la conclusion de la convention de financement entre la Ville de Québec et *Canam Ponts Canada inc.*, relative à l'octroi d'un financement à terme maximal de 250 000 \$, dans le cadre du *Fonds local d'investissement*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention de financement jointe audit sommaire.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0817** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *9091-5547 Québec inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Infrastructures de recherche et développement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Construction du siège social avec des espaces dédiés à la R et D* - **DE2021-643** (CT-DE2021-643) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 243 500 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale*

*Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Construction du siège social avec des espaces dédiés à la R et D*;

- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9091-5547 Québec inc., relative au versement d'une subvention maximale de 243 500 \$, dans le cadre du volet *Infrastructures de recherche et développement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0818** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et le Centre de création Limoilou, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet Projets sociétaux locaux du Fonds régions et ruralité, pour réaliser le projet Démarrage de l'organisme, élaboration d'une étude de marché et d'un plan d'affaires - DE2021-764 (CT-DE2021-764) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Alicia Despins,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 110 160 \$, à même le *Fonds régions et ruralité* (FRR), pour la réalisation du projet *Démarrage de l'organisme, élaboration d'une étude de marché et d'un plan d'affaires*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Centre de création Limoilou*, relative au versement d'une subvention maximale de 110 160 \$, dans le cadre du volet *Projets sociétaux locaux* du *Fonds régions et ruralité*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0819** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la résolution CA-2021-0237, relative à l'établissement d'une servitude réelle et temporaire de passage, de stationnement et d'entreposage en faveur de la Ville sur une partie du lot 1 623 076 du cadastre du Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou - DE2021-821 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la résolution CA-2021-0237 du 5 mai 2021, relative à l'établissement d'une servitude réelle et temporaire de passage, de stationnement et d'entreposage en faveur de la Ville sur une partie du lot 1 623 076 du cadastre du Québec, circonscription foncière du Québec, par le remplacement du 1<sup>er</sup> paragraphe par le suivant :

« il est résolu d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et temporaire de passage, de stationnement et d'entreposage en faveur de la Ville sur le lot 1 623 076 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété du *Réseau de transport de la Capitale* (Société de transport de Québec), d'une superficie approximative de 9 780,90 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan repère, joint au sommaire décisionnel, à titre gratuit, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans le consentement de l'établissement d'une servitude également joint audit sommaire ».

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0820** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et 9349-6248 Québec inc., relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Productivité et virage numérique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Perfectionnement numérique et augmentation de la productivité chez Usinage Concept* - **DE2021-826** (CT-DE2021-826) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 167 600 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Perfectionnement numérique et augmentation de la productivité chez Usinage Concept*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et 9349-6248 Québec inc., relative au versement d'une subvention maximale de 167 600 \$, dans le cadre du volet *Productivité et virage numérique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0821** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et la *Chambre de commerce et d'industrie de Québec*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du *Plan commerce 2020-2022* de la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Programme d'améliorations extérieures dédié aux commerces ayant pignon sur rue* - **DE2021-858** (CT-DE2021-858) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Programme d'améliorations extérieures dédié aux commerces ayant pignon sur rue*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Chambre de commerce et d'industrie de Québec*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du *Plan commerce 2020–2022* de la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0822** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant à l'entente intervenue le 22 mars 2019 entre la Ville de Québec et l'Université Laval, et l'entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Université Laval – pépinière d'innovations 2021–2024 - DE2021-917* (CT-DE2021-917) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente intervenue le 22 mars 2019 entre la Ville de Québec et l'Université Laval, afin de modifier la date de fin du projet *Démarche entrepreneuriale de l'Université Laval 2018–2021*;
- 2° l'appropriation d'une somme maximale de 1 075 000 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Université Laval – pépinière d'innovations 2021–2024*;
- 3° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et l'Université Laval, relative au versement d'une subvention maximale de 1 075 000 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux organismes d'entrepreneuriat, de développement économique et d'accompagnement d'entreprises* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0823** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant 12 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* - DE2021-920 (Ra-2293)**

---

Monsieur le conseiller Patrick Paquet déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant 12 au contrat de prêt entre la Ville de Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation, dans le cadre du programme *Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, selon des conditions conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0824** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec, ainsi que six autres partenaires, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser le projet *Espace d'accélération et de croissance Techno-Tandem 2021-2022* - DE2021-923 (CT-DE2021-923) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

1° l'appropriation d'une somme maximale de 105 841 \$, à même le fonds lié à la *Politique d'investissement de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour la réalisation du projet *Espace d'accélération et de croissance Techno-Tandem 2021-2022*;

2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et Québec International, corporation de développement économique pour la région de Québec, ainsi que six autres partenaires, relative au versement d'une subvention maximale de 105 841 \$, dans le cadre du volet *Soutien aux projets structurants de la Vision entrepreneuriale Québec 2026*, pour réaliser ledit projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0825** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente de permission de travaux et d'installation d'une conduite pluviale sur un immeuble connu et désigné comme étant une partie des lots 1 411 588, 1 411 590, 1 411 592 et 1 411 593 du cadastre du Québec, entre la Ville de Québec et la *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada* – Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge - **DE2021-932** (CT-2554915) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada*, relative à la permission de travaux et d'installation d'une conduite pluviale sur un immeuble appartenant à la *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada*, connu et désigné comme étant une partie du lot 1 411 592 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, et approximativement entre les points milliaires 0.84 et 1.0 de la subdivision La Tuque (sous et longeant le tracel), pour une somme forfaitaire de 76 000 \$, plus les taxes applicables, et pour un loyer de 5 000 \$ par mois, plus les taxes applicables, pour l'occupation temporaire d'une partie des lots 1 411 588, 1 411 590, 1 411 592 et 1 411 593 dudit cadastre appartenant à la *Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada*, pendant la durée des travaux estimés à 14 mois, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur le président Sylvain Légaré reprend son siège. Il est 20 h 41.

**CV-2021-0826** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 405 modifiant le règlement d'emprunt N° 389 décrétant un emprunt n'excédant pas 5 M \$ et autorisant des dépenses concernant le maintien des infrastructures du Réseau de transport de la Capitale (RTC) - **FN2021-043** (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 405 modifiant le règlement d'emprunt N° 389 décrétant un emprunt n'excédant pas 5 M \$ et autorisant des dépenses concernant le maintien des infrastructures du Réseau de transport de la Capitale (RTC), joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0827** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 403 décrétant un emprunt n'excédant pas 10 828 000 \$ concernant la mise à niveau du système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs du Réseau de transport de la Capitale (RTC) - FN2021-044 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 403 décrétant un emprunt n'excédant pas 10 828 000 \$ concernant la mise à niveau du système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs du Réseau de transport de la Capitale (RTC), joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0828** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 404 décrétant un emprunt n'excédant pas 7 700 000 \$ concernant le remplacement des batteries des autobus hybrides du Réseau de transport de la Capitale (RTC) - FN2021-045 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement N° 404 décrétant un emprunt n'excédant pas 7 700 000 \$ concernant le remplacement des batteries des autobus hybrides du Réseau de transport de la Capitale (RTC), joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0829** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet d'habitation dans le cadre d'un programme de logement social et d'un projet institutionnel relatif à l'aménagement d'une partie du stationnement de la cour municipale de Québec sur le lot 1 479 014 du cadastre du Québec, R.A.V.Q. 1417 - GT2021-282 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet d'habitation dans le cadre d'un programme de logement social et d'un projet institutionnel relatif à l'aménagement d'une partie du



*stationnement de la cour municipale de Québec sur le lot numéro 1 479 014 du cadastre du Québec, R.A.V.Q. 1417;*

- 2° l'autorisation du remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0830** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur les lots numéros 1 228 679, 1 228 680 et sur une partie du lot numéro 2 142 985 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 1419 - [GT2021-288](#) (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur les lots numéros 1 228 679, 1 228 680 et sur une partie du lot numéro 2 142 985 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 1419.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0831** **Adoption du calendrier 2022 des séances du conseil de la ville – Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du calendrier 2022 des séances du conseil d'agglomération de Québec - [GA2021-010](#) (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le calendrier 2022 des séances du conseil de la ville, joint au sommaire décisionnel.

Il est également résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du calendrier 2022 des séances du conseil d'agglomération de Québec, joint audit sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0832** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les avenants aux ententes triennales entre la Ville de Québec et *SQUAT Basse-Ville* et *Maison de Lauberivière, aide aux adultes en difficulté*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire pour les années 2021 et 2022 afin de soutenir leurs activités - **LS2021-144** (CT-2553332, CT-2553333, CT-2553334) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente triennale signée le 24 janvier 2020 entre la Ville de Québec et *SQUAT Basse-Ville*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire de 12 000 \$ pour les années 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente triennale signée le 24 janvier 2020 entre la Ville de Québec et *Maison de Lauberivière, aide aux adultes en difficulté*, relativement au versement d'un soutien financier supplémentaire de 30 000 \$ pour les années 2021 et 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint audit sommaire.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0833** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*), la ministre responsable de la région de la Capitale–Nationale et l'*Association touristique de Charlevoix*, relative à la mise en place d'un appel de projets pour la relance touristique de la région de la Capitale–Nationale en 2022 - **OT2021-008** (CT-OT2021-008) — (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de l'attribution d'un montant de 995 000 \$, provenant d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la ministre du Tourisme. Ce montant sera attribué au projet de collaboration avec les partenaires régionaux suivants : la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et l'*Association touristique de Charlevoix* qui vise la mise en place d'un appel à projets ayant comme principal objectif la relance touristique de la région de la Capitale–Nationale en 2022;
- 2° de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*), la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

(SCN) et *Tourisme Charlevoix*, relative à un appel de projets pour la relance touristique de la région de la Capitale–Nationale en 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0834** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec - Section locale 1638 (SCFP)*, relative à l'horaire de travail des employés du Service de la gestion des immeubles - RH2021-570 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la lettre d'entente entre la Ville de Québec et le *Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec – Section locale 1638 (SCFP)*, relative à l'horaire de travail des employés du Service de la gestion des immeubles, jointe au sommaire décisionnel

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0835** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le renouvellement de la convention collective entre la Ville de Québec et le *Syndicat du personnel occasionnel de Québec (F.I.S.A.) 2020–2024 - RH2021-630 (Ra-2293)***

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'approbation du renouvellement de la convention collective des employés occasionnels du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées dans ladite convention jointe au sommaire décisionnel;
- 2° le mandat au Service des ressources humaines pour qu'il modifie la convention collective des employés occasionnels du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, conformément aux conditions mentionnées audit sommaire;
- 3° l'autorisation au Service des finances de procéder aux virements budgétaires nécessaires.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0836** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la nomenclature des emplois du personnel occasionnel non syndiqué d'ExpoCité - RH2021-654 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la modification proposée à l'annexe A du recueil des *Conditions de travail du personnel occasionnel non syndiqué d'ExpoCité*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0837** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le dépôt d'une demande de subvention pour l'installation de bornes de recharge sur rue, dans le cadre du Programme de bornes sur rue d'Hydro-Québec - TM2021-196 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du dépôt d'une demande de subvention pour 50 bornes électriques dans le cadre du *Programme de bornes sur rue d'Hydro-Québec*.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0838** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le dépôt d'une demande de subvention pour l'installation de bornes de recharge corporatives, dans le cadre du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro du gouvernement du Canada - TM2021-197 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du dépôt de la demande de subvention pour 100 bornes de recharge corporatives dans le cadre du *Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro (PIVEZ)* du gouvernement du Canada.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0839** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'acquisition de licences pour des serveurs hyperconvergés (Dossier 76235) - AP2021-675 (CT-2552828) — (Ra-2294)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° de la conclusion du contrat entre la Ville de Québec et *Micro Logic Sainte-Foy ltée*, en tant que mandataire du *Centre d'acquisitions gouvernementales* (CAG), pour l'acquisition de licences pour des serveurs hyperconvergés, à compter de la date d'adjudication pour une période d'un an, pour une somme de 588 104,46 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon des conditions conformes à celles mentionnées audit contrat joint au sommaire décisionnel;
- 2° au directeur du Service des approvisionnements, ou son représentant, de signer le formulaire d'adhésion dudit contrat.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0840** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 2 862 547 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 1418 - GT2021-292 (Ra-2294)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du *Règlement de l'agglomération relativement à la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 2 862 547 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social*, R.A.V.Q. 1418.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0841** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la convention entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la ministre du Tourisme, relative au rôle de la Ville comme *Association touristique régionale* pour la région touristique de Québec - OT2021-006 (Ra-2294)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de la convention entre la Ville de Québec (*Office du tourisme de Québec*) et la ministre du Tourisme, relative au rôle de la Ville comme *Association touristique régionale* pour la région touristique de Québec, selon

des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0842** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'élaboration conjointe d'une planification détaillée du secteur Chaudière - PA2021-149 (Ra-2294)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, relative à l'élaboration conjointe d'une planification détaillée du secteur Chaudière, selon des conditions conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Monsieur le conseiller Jean-François Gosselin demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussièrès, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Pierre-Luc Lachance, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve et Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon et Patrick Paquet.

En faveur : 16      Contre : 3

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

**CV-2021-0843** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Sylvain Ouellet (ID. 029332), à titre de greffier et directeur du Service du greffe et des archives - RH2021-535 (CT-RH2021-535) — (Ra-2294)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Sylvain Ouellet (ID. 029332), à titre de greffier et directeur (D058) du Service du greffe et des archives (poste n° 15711), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0844** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur David Drouin (ID. 023964) à titre de directeur du Service des approvisionnements - RH2021-664 (CT-RH2021-664) — (Ra-2294)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur David Drouin (ID. 023964), à titre de directeur du Service des approvisionnements (D085) (poste n° 34440), selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0845** **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Daniel Maranda (ID. 029441) à titre de directeur associé du Service des approvisionnements - RH2021-665 (CT-RH2021-665) — (Ra-2294)**

---

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion du contrat d'engagement entre la Ville de Québec et monsieur Daniel Maranda (ID. 029441), à titre de directeur associé (D574) du Service des approvisionnements (poste n° 49020), jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2022, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit contrat joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Matières soumises au conseil de la ville par un conseil d'arrondissement**

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

**Matière prévue à l'ordre du jour supplémentaire**

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

**CV-2021-0846** **Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux normes de surhauteur d'un bâtiment*, R.V.Q. 3013, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2021-129 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Steeve Verret,

il est résolu :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux normes de surhauteur d'un bâtiment*, R.V.Q. 3013;
- 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**AM-2021-0847** **Avis de motion relatif au *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux normes de surhauteur d'un bâtiment*, R.V.Q. 3013 - PA2021-129 (Ra-2293)**

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme* et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme, afin d'ajouter certaines règles harmonisées permettant de régir davantage les surhauteurs de bâtiments. Ainsi, en outre de pouvoir prescrire la superficie d'une surhauteur en regard d'un pourcentage donné de la projection au sol d'un bâtiment, il sera désormais possible de fixer une limite maximale en mètres carrés, par bâtiment et par zone.

**CV-2021-0848** **Adoption du projet de *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux stations de vélos en libre-service*, R.V.Q. 3017, et autorisation du remplacement de l'assemblée publique de consultation par une consultation écrite - PA2021-138 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Rémy Normand,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu :



- 1° d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux stations de vélos en libre-service*, R.V.Q. 3017;
- 2° d'autoriser le remplacement de la procédure habituelle de consultation par une consultation écrite de 15 jours annoncée préalablement par un avis public.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**AM-2021-0849** *Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement aux stations de vélos en libre-service, R.V.Q. 3017 - PA2021-138 (Ra-2293)*

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme* et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme afin d'autoriser l'implantation d'une station de vélos en libre-service sans qu'un bâtiment principal ne soit érigé sur le lot.

**AM-2021-0850** *Avis de motion relatif au Règlement modifiant le Règlement intérieur sur l'organisation administrative de la Ville relativement au changement de nom de l'Office du Tourisme de Québec, R.V.Q. 3031, et dépôt du projet de règlement - OT2021-007 (Ra-2294)*

---

Madame la conseillère Marie-Josée Savard donne avis qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption un règlement modifiant le *Règlement intérieur sur l'organisation administrative de la Ville* relativement au changement de nom de l'*Office du tourisme de Québec*.

Le projet de ce règlement est déposé au conseil.

**Adoption des règlements**

---

**CV-2021-0851** *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions, R.V.Q. 2985 - PA2021-045 (Ra-2285)*

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à diverses dispositions*, R.V.Q. 2985.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0852** *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à certaines constructions accessoires*, R.V.Q. 2991, tel que modifié - **PA2021-146 (Ra-2293)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à certaines constructions accessoires*, R.V.Q. 2991, tel que modifié.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0853** *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur les dérogations mineures et les règlements d'arrondissement sur les dérogations mineures relativement à l'objet d'une dérogation*, R.V.Q. 2993 - **PA2021-101 (Ra-2288)**

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur les dérogations mineures et les règlements d'arrondissement sur les dérogations mineures relativement à l'objet d'une dérogation*, R.V.Q. 2993.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0854** *Règlement sur des travaux d'aménagement d'un terrain de soccer extérieur à surface synthétique dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 3005 - **LS2021-108 (Ra-2288)**

---

Sur la proposition de monsieur le conseiller Steeve Verret,

appuyée par madame la conseillère Marie-Josée Savard,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur des travaux d'aménagement d'un terrain de soccer extérieur à surface synthétique dans l'arrondissement de*

*La Haute-Saint-Charles et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 3005.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0855** *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'installation de gazon synthétique, R.V.Q. 3008 - PA2021-111 (Ra-2288)*

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Patrick Voyer,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme et les règlements d'arrondissement sur l'urbanisme relativement à l'installation de gazon synthétique, R.V.Q. 3008.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0856** *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme relativement à la zone 63503Fa, R.V.Q. 3009 - PA2021-121 (Ra-2288)*

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par monsieur le conseiller Raymond Dion,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme relativement à la zone 63503Fa, R.V.Q. 3009.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0857** *Règlement sur la réalisation d'une partie de l'Entente de développement culturel 2021–2023 entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 3012 - CU2021-055 (Ra-2288)*

Sur la proposition de madame la conseillère Alicia Despins,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur la réalisation d'une partie de l'Entente de développement culturel 2021-2023 entre la Ville et la ministre de la Culture et des Communications et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.V.Q. 3012.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**CV-2021-0858** *Règlement modifiant le Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec relativement à de nouveaux sites de bâtiment du patrimoine moderne, R.V.Q. 3019 - PA2021-132 (Ra-2289)*

---

Sur la proposition de madame la conseillère Marie-Josée Savard,

appuyée par madame la conseillère Suzanne Verreault,

il est résolu d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec relativement à de nouveaux sites de bâtiment du patrimoine moderne, R.V.Q. 3019.*

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

**Deuxième période de questions des citoyens**

---

Toutes les questions reçues par courriel ayant été lues et répondues, cette période n'est pas tenue.

**Deuxième partie de la période d'intervention générale des membres du conseil**

---

Une deuxième période d'intervention générale est tenue à l'intention des membres du conseil.

**Clôture de la séance**

---

Conformément aux dispositions de l'article 37 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville, R.V.Q. 1722*, monsieur le président déclare la séance close à 21 h 31.

Sylvain Légaré  
Président

Julien Lefrançois  
Assistant-greffier

Yvon Bussières  
Vice-président

JL/ir